

# Conseil de sécurité

Distr. générale
6 juillet 2000
Français
Original: anglais

## Lettre datée du 5 juillet 2000, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), qui récapitule les mesures prises à ce jour pour donner suite à la réunion que le Conseil de sécurité a consacrée au VIH/sida en Afrique le 10 janvier 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette note à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

00-52116 (F) 060700 060700

# Annexe

## Suite donnée à la réunion du Conseil de sécurité sur le VIH/sida en Afrique

### Note du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

### Introduction

1. La présente note récapitule les mesures prises à ce jour pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Conseil de sécurité lors de la réunion qu'il a consacrée, le 10 janvier 2000, au VIH/sida en Afrique. Cette réunion a permis de mieux faire comprendre l'ampleur de l'épidémie du VIH/sida et l'impact que celle-ci avait bien au-delà des secteurs sanitaire et social.

### Mesures visant à intensifier l'échange d'informations sur le VIH/sida en Afrique entre les organismes des Nations Unies

2. Plusieurs mesures concrètes ont été prises et des progrès sont actuellement réalisés dans ce domaine. Un système d'échange régulier d'informations par le biais de bulletins d'informations électroniques et de sites Web est maintenant opérationnel. Il permettra non seulement d'améliorer la circulation de l'information mais aussi de favoriser l'échange de connaissances et de données d'expérience à un niveau sans précédent.

3. Une des initiatives les plus importantes est le projet de suivi des mesures prises au niveau national, qui sera lancé au début de juillet 2000. Grâce à cette initiative, menée avec l'appui du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), du Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni et de l'Agence suédoise de développement international (SIDA), on pourra facilement accéder via le World Wide Web aux informations les plus récentes sur l'épidémie dans tel ou tel pays. Ces informations comprendront notamment des mises à jour sur les activités d'ONUSIDA et sur l'appui financier prêté aux pays par les divers partenaires internationaux.

4. Les deux mesures présentées ci-dessus s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie plus vaste de communication, qui est actuellement mise au point en consultation avec un large éventail de partenaires. Cette stratégie vise à améliorer tant la diffusion de l'information que la collecte systématique de données auprès des pays.

5. S'agissant des activités de suivi plus systématique des questions intéressant le VIH/sida au sein des conseils d'administration, comités et conférences des organismes des Nations Unies, les progrès ont été les suivants : le Conseil économique et social a tenu, à la demande du Président du Conseil de sécurité, une réunion spéciale sur les aspects de l'épidémie de VIH/sida concernant le développement; une rencontre officieuse des ambassadeurs du Conseil économique et social avec le Conseil d'administration de la Banque mondiale a notamment examiné le VIH/sida; le sida a été l'un des sujets de discussion lors de la réunion du Comité du développement pendant la session annuelle de la Banque mondiale en avril 2000; le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le suivi du Sommet mondial pour les enfants en 2001 a consacré un débat à l'impact du VIH/sida; le Comité administratif de coordination a tenu un débat spécial sur le VIH/sida lors de

sa session de printemps tenue en avril 2000; la Conférence internationale du Travail a consacré le 8 juin 2000 une séance au VIH/sida; l'Assemblée mondiale de la santé et le Conseil d'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (mai 2000) ont examiné les principaux problèmes et adopté des résolutions sur la question.

### Intensification des efforts faits pour lutter contre le VIH/sida dans les situations d'urgence et les situations de conflit parmi les personnels militaires en Afrique

6. Dans le prolongement du débat que le Conseil de sécurité a consacré à la question, le groupe de travail du Comité permanent interinstitutions s'est réuni en février pour faire le bilan des stratégies de lutte contre le VIH/sida. Le 19 mai 2000, un plan d'action élaboré par les membres du Comité permanent interinstitutions et le secrétariat de l'ONUSIDA a été présenté au groupe de travail. Ce plan intègre pleinement le VIH/sida dans l'action humanitaire et se concentre sur les questions suivantes : le rôle des forces armées et des forces de maintien de la paix dans la prévention et la propagation du VIH; la perspective de voir l'épidémie contribuer à l'instabilité sociale et à l'apparition de situations d'urgence; et la nécessité d'un train de mesures essentielles pour ménager des normes minimales de prévention et de soins avant, pendant et immédiatement après l'apparition d'un conflit ou d'une catastrophe. Le Comité permanent interinstitutions a approuvé le plan de travail et demandé au secrétariat de l'ONUSIDA d'en faciliter l'exécution en collaboration avec les membres du Comité et les autres principaux partenaires. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le secrétariat de l'ONUSIDA a créé un « service de coordination humanitaire » à effectif réduit, opérationnel depuis le 1er juin 2000.

7. Le Département des opérations de maintien de la paix et l'Alliance civile et militaire de lutte contre le VIH et le sida, qui est un centre collaborateur de l'ONUSIDA, ont également participé à des discussions sur les circonstances dans lesquelles les situations de conflit et les situations humanitaires comportent parfois un risque élevé de transmission du VIH pour les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que pour le personnel des Nations Unies et des ONG. Ces discussions ont pour but de promouvoir un comportement responsable et sûr parmi les membres du personnel fournissant une aide humanitaire et les contingents chargés du maintien de la paix, ainsi que de faire en sorte qu'ils connaissent bien les mesures de prévention leur permettant de se protéger contre l'infection. Les mesures de suivi spécifiques sont notamment les suivantes : étoffer les réserves de services spécialisés de formation; donner des instructions actualisées au personnel de terrain avant et pendant son déploiement; et élaborer une politique médicale de l'ONU sur le VIH/sida pour le personnel des missions des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les approvisionnements suffisants en préservatifs. Le secrétariat de l'ONUSIDA travaillera en collaboration étroite avec l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Département des opérations de maintien de la paix dans tous les domaines susmentionnés.

### Progrès enregistrés dans la mise en place d'un partenariat international contre le sida en Afrique

8. Le Cadre d'action du Partenariat international contre le sida en Afrique (PISIDAF) est achevé. Il comprend une série de principes, d'objectifs généraux et d'objectifs précis qui ont été arrêtés en commun par les cinq groupes du Partenariat.

Le PISIDAF rassemble, sous la direction des gouvernements des pays africains, les organismes des Nations Unies, les gouvernements des pays donateurs, le secteur privé et le secteur communautaire. Le Cadre d'action du PISIDAF offre les moyens de se lancer dans cette entreprise pionnière; il sera constamment analysé et amélioré en fonction de l'évolution de l'épidémie ainsi que de l'expansion du Partenariat lui-même.

9. Le Cadre d'action a jusqu'à présent été approuvé par la Conférence des ministres de la santé des pays africains tenue à Ouagadougou en mai 2000 et par le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA. En approuvant ce cadre, le Conseil a demandé qu'il soit mis immédiatement en oeuvre et a insisté sur le fait que les gouvernements des pays africains concernés devraient en conserver la totale maîtrise, qu'il fallait accroître progressivement l'échelle des mesures envisagées et améliorer les communications et la mobilisation des ressources financières et humaines.

10. Outre l'élaboration du Cadre d'action, certains progrès ont également été faits au niveau des pays. Au Malawi, une table ronde a été organisée pour mobiliser des fonds en faveur de la mise en oeuvre du cadre national stratégique de lutte contre le VIH/sida : elle a permis de mobiliser des engagements à hauteur de 70 % des 121 millions de dollars nécessaires. Au Burkina Faso et au Ghana, des fonds spéciaux ont été créés afin de faire face à l'épidémie de VIH/sida. En Éthiopie, on étudie actuellement des mécanismes permettant d'acheminer les ressources vers les communautés rurales, notamment en insérant une composante VIH/sida dans le Fonds de relèvement et de développement social éthiopien. Au Mozambique, des plans sectoriels concernant l'ensemble des secteurs de la santé et de l'éducation ont été élaborés, et, en République-Unie de Tanzanie, on s'occupe de créer un organisme national de coordination d'une action multisectorielle dans ce domaine.